N° 41 — 180me année — Un numéro : 10 centimes — Mardi 19 Février 1918

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	12.—	8.—	3.—
» par la poste	13.—	6.50	3.25
Hors de ville, franco	13.—	6.50	3.25
Etranger (Union postale)	30.—	15.—	7.50

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numero aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES, corps 7
Du Canton, la ligne ou son espace . 0.15
Prix minimum d'une annonce . 0.50
Avis mortuaires 0.20 la ligne; tardifs 0.40
Suisse et étranger, la ligne 0.25; 1re insert. min. 1.25. Avis mortuaires 0.30 la ligne.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de LA COUDRE

Service de sûreté contre l'incendie

Tous les hommes valides habitant la circonscription communale de La Coudre, âgés de 19 à 50 ans, non incorporés dans le corps des sapeurs-pompiers, et qui désirent faire du service plutôt que de payer la taxe sont invités à se faire inscrire auprès d'un membre quelconque de la Commission du feu jusqu'au 2 mars 1918.

La Coudre le 16 février 1918
Commission du Feu

COMMUNE des Geneveys s/Coffrane

Vente de bois de service

Mercredi 20 février 1918, à 7 h du soir le Conseil communal vendra par enchères publiques et contre paiement comptant :

3 lots de beau bois de service comprenant 187 plantes cubant 127 m³ 92.

Pour visiter les bois, s'adresser à M. Amandus Eplattenier, directeur des forêts ou à M. F. Schenk, garde forestier. R. 110 N.

ENCHÈRES

Office des Faillites de Neuchâtel

Vente aux enchères publiques de mobilier et d'un atelier complet de menuisier

L'administration de la succession répudiée de Clément Carrard, exposera en vente par voie d'enchères publiques et définitives, à l'atelier du défunt, au Landeron, le jeudi 21 février 1918, dès 9 h. du matin, les biens suivants :

Bureau-commode, tables, chaises, lavabo, divan : meule, scies diverses, étaux, des établis équerres, presses, serre-joints, rabots, limes, clous, un lot de bois dur, dit de plateaux de hêtre, un char, une charrette, un fourneau à plaquer et quantité d'outils et instruments divers de menuisier.

Les enchères définitives se feront au comptant, conformément à la L. P.

Office des faillites :
Le préposé,
F. JACOT.

IMMEUBLES

Villa à vendre, au-dessus de la ville, 10 chambres. Bains, véranda, terrasse, jardin. Vue superbe assurée. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Etude G. NICOLE, notaire
Ponts-de-Martel

A vendre de gré à gré, dans le district du Locle, au Petit Sommartel, un domaine de montagne, comprenant :

A. Un pâturage boisé de 48 poses environ ;
B. Un pré de 5 poses environ ;
C. Une loge neuve pouvant contenir 20 bêtes.

Entrée en propriété : 1er mai 1918.

Pour traiter, s'adresser en l'Etude sus-nommée.

A vendre 4000 m²

terrain à bâtir

situé sur le territoire de Valangin. Eau. Vue. — S'adresser à M. Jules Junod, Neuchâtel, rue Louis-Favre 7.

A vendre rue de la Côte, Villa 12 chambres. Confort moderne. Grand jardin. Superbe vue imprenable. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Etude G. NICOLE, notaire
Les Ponts-de-Martel

A vendre, de gré à gré, aux Ponts,

maisons locatives

fort bien situées.
Bon rapport. Prix avantageux.
Pour traiter, s'adresser en l'étude sus-nommée.

Villa à vendre

RUE DE LA COTE, très belle situation, confort moderne ; 10 chambres dépendances, jardin. S'adresser Etude G. Etter, notaire 8, rue Purry.

Hôtel du Chasseron

est à vendre ou à louer tout de suite pour cause de départ de Suisse. — Excellente affaire. Grande facilité pour l'achat. Dès cet automne, le chemin de fer circulera le dimanche — Grand rendement. Affaire à enlever tout de suite. S'adresser personnellement à E. Junod Jéquier, Boulevard de Grancy Lausanne.

Villa à vendre

Dans le haut de la ville, à proximité immédiate d'une station de funiculaire Ecluse Plan villa de 15 chambres et dépendances, avec jardin et verger. Chauffage central gaz et électricité — S'adresser à l'Etude Alphonse et André Wavre, Palais Rougemont.

Villa à vendre, Port-Roulant, 8 chambres, dépendances. Vue imprenable. Tram. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A VENDRE

A vendre une

poussette anglaise

en bon état. S'adresser à Peseux, Granges 6.

Occasion est offerte à

celui qui

dispose d'une somme jusqu'à mille francs de s'assurer sans risque une existence par la vente d'un

article indispensable

fabriqué en masse et d'un grand écoulement. Offres sous T 904 Q à Publicitas S. A. Bâle.

A vendre environ 100 kilos

miel extrait

du pays. Qualité 1er choix, récolte 1917. Le tout ou par lots suivant convenance. Faire offres écrites sous chiffres C N 485 au bureau de la Feuille d'Avis.

ECZEMAS
BOUTONS
BLESSURES

et toutes les maladies de la **peau** sont radicalement guéries par les frictions au

Baume du Chalet

composé exclusivement **d'essences de plantes.**

Pot avec mode d'emploi franco contre remboursement de **fr. 2.—.**

Dépôts des **Produits du Chalet, 1, Rue Cavour, GENÈVE.** J. H. 30.76 D

A remettre

atelier de vulcanisation complet, comprenant : four à vulcaniser, outillage, matières pour le dit métier établis, bureau, etc. On vendrait aussi le matériel séparément. Adresser offres à O. POULY, Bergières 30, ou Avenue Druey 26, Lausanne. J. H. 143 L.

Chevaux

A vendre 2 juments noires (réformées) et plusieurs chevaux de trait. S'adresser à F. Junod, faubourg Hôpital 52.

Vélo

en bon état à vendre. 22, Fontaine-André.

Poules

27 jeunes poules et
3 COQS
à vendre chez Malbot, Fahys 21.

Beau poulain

de 10 mois et un

veau génisse

de 15 jours, pour élever, sont à vendre chez M. Châtelain, Ferme de Monruz, Neuchâtel.

Papiers à lettre

En blocs de 100 feuilles
En pochettes
En papeteries
En paquets
Au détail

Grand choix et prix avantageux à la

Papeterie H. BISSAT
5, Faubourg de l'Hôpital, 5

Beaux jeunes lapins

à vendre. Parcs-du-Milieu 12, plain-pied.

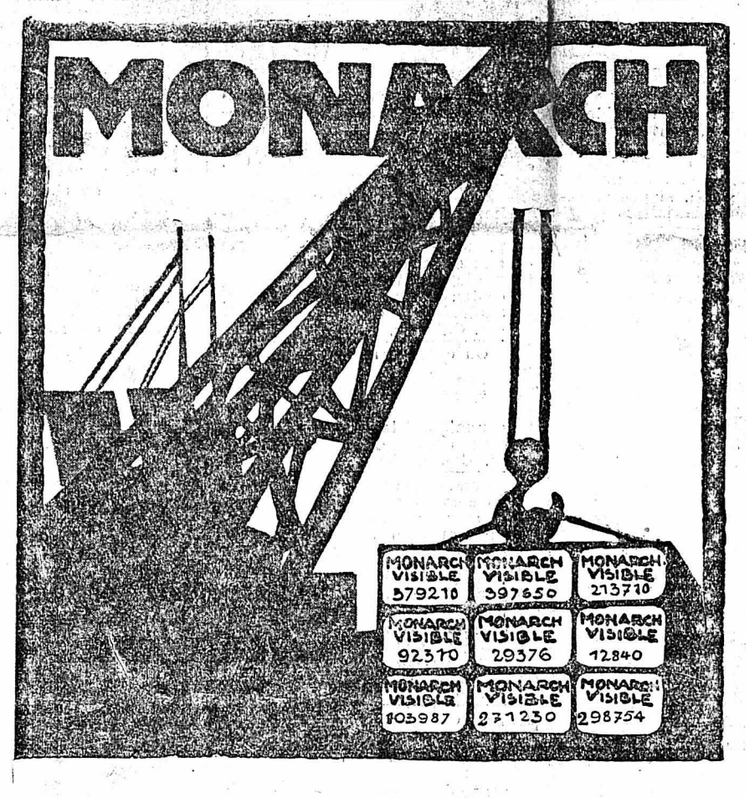

Machine à écrire américaine - Ecriture visible

Constamment grand choix de machines ordinaires et speciales -:- Longs chariots

APPROVISIONNEMENT COMPLET POUR 1918

E. VOEGELI & Co, ZURICH I

Succursales et ateliers de réparation à Berne, St-Gall, Lausanne, Bâle et Lugano

Cette semaine
GRANDE VENTE DE TABLIERS

Nous offrons notre grand stock de Tabliers à des prix très avantageux; que chacun en profite

Tabliers pour dames	mi-manches, en cotonne, Fr.	**4.75**
Tabliers pour dames	mi-manches, bonne cotonne, Fr.	**6.75**
Tabliers pour dames	mi-manches, cotonne extra, Fr 7.75	**9.—**
Tabliers pour dames	longues manches, bonne cotonne, Fr.	**8.50**
Tabliers pour dames	longues manches, qualité extra, Fr.	**10.—**
Tabliers pour dames	mi-manches, cretonne bleu imprimé, Fr.	**8.50**
Tabliers pour dames	mi-manches, satin, jolis dessins, Fr. 9.—	**10.—**
Tabliers à bretelles	pour dames, en bonne cotonne, Fr.	**2.15**
Tabliers à bretelles	pour dames, divers genres, Fr. 3 50 4 —	**5.—**
Tabliers de ménage	pour dames, bonne cotonne, Fr.	**2.15**
Tabliers de ménage	pour dames, larges, Fr.	**2.90**
Tabliers de ménage	pour dames, très larges, Fr.	**3.90**

Tabliers pr enfants long.	50	55	60	65	70	75	80	85	90
	2.-	2 20	2.40	2.60	2.80	3.-	3.20	3.40	3.60

Tabliers pour garçons avec manches, et façon jardinier.
Tabliers blancs pour enfants, toutes les grandeurs.
Tabliers fantaisie pour dames, en blanc et couleurs.

Magasins de Soldes et Occasions
Jules BLOCH, Neuchâtel

Calibres Roch
Calibres Colombus

Courroies cuir, plates, rondes, torses
Cordes en boyau - Cordes en coton - Agrafes
Graisse d'adhésion - Graisse consistante
Grand stock disponible chez
SCHURCH & Cie - Neuchâtel

Pour vos Ressemelages

adressez-vous à l'Usine électrique
5, RUE DES POTEAUX, 5
ou à la
Halle aux Chaussures
18, rue de l'Hôpital, 18
Là seulement vous serez servi rapidement et bien, solide et bon marché
Se recommande, Th. FAUCONNET-NICOUD.

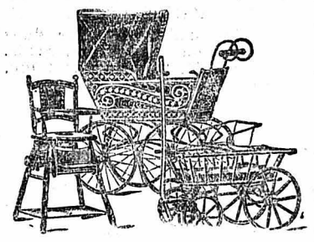

A la Ménagère

2, Place Purry, 2
GRAND CHOIX
Poussettes - Petits chars et chaises pour enfants

GRAINES

NEUCHATEL — La Chaux-de-Fonds

Ayant repris à mon compte, depuis octobre passé l'ancien commerce de graines fondé par feu Gustave Hoch en 1876, à La Chaux-de-Fonds, je me fais un plaisir d'annoncer à ma bonne clientèle et au public en général que l'on trouvera dès ce jour à mon magasin,

Les Floralies Concert 6, Neuchâtel (téléph. 373)
toutes les graines potagères
de la nouvelle récolte.

Faisant directement mes achats aux premières Maisons françaises, anglaises et hollandaises je suis à même de garantir des graines de ou premier choix tant comme germination que variété exacte.

Le prix courant déposé au magasin sera envoyé franco sur demande.

Pour les commandes importantes ainsi que pour les graines agricoles et fourragères, oignons à fleurs et articles se rattachant à la branche, adresser la correspondance **Minerva Palace, Leopold Robert 66, La Chaux-de-Fonds,** *ou au magasin de vente, Place Neuve 12 et rue du Pré; entrepôts rue St-Pierre. (Tél. 814.)*

Maison de confiance soumise au contrôle fédéral d'essais de semences.
Compte de chèques et virements postaux IV. B. 105.

G. ANTOINE

H. BAILLOD, Neuchâtel

4, Rue du Bassin, 4

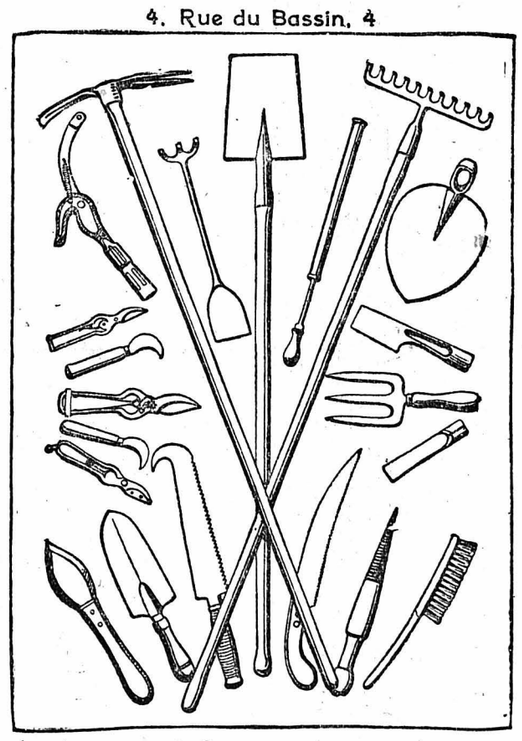

SPÉCIALITÉ : Outils pour le jardinage et d'Arboriculture.

Combustibles — Combustibles
CHARBONITE

combustible de petit calibre contenant plus de 50 % de coke, très recommandable pour **allonger et économiser le coke ou le charbon**, et se prête on ne peut mieux à l'alimentation des chauffages centraux, fourneaux d'usines, d'hôtels et de ménages, avec bon tirage.

Livrable tout de suite par vagons.

CHARBONITE SUISSE Serre 45 LA CHAUX-DE-FONDS

OCCASION UNIQUE

A vendre d'occasion un beau

complet redingote

taille 42-44, neuf, convient trait pour catéchumène, fiancé etc

S'adresser Rue du Trésor 11 au magasin.

VENTE de mobilier

Cette semaine aura lieu aux Parcs du Milieu 18, une vente de meubles literie lingerie, tableaux batterie de cuisine, etc., etc. Vente au comptant.

Excellent

Divan

moquette grenat, tout crin et laine état de neuf (2 m.). 190 francs Lit fer, treillis métallique, pliant, 8 fr. 3 paniers ronds osier pour confiseur — Portalès 10 1er droite

A louer au Premier Mars 24, rez de chaussée à droite, des

MOUTONS GRIS

pour décrottoires, à 40 cts pièce 60/70.

CONFITURE-
aux pruneaux —
Fr. 1.— la livre
— ZIMMERMANN S. A.

H. PFAFF
Place Purry, 7
Orfèvrerie - Horlogerie
Bijouterie
Achat de vieux bijoux or et argent

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS
antinévralgiques
MATHEY

Soulagement immédiat et prompte guérison, la boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôts à Neuchâtel :
Bauler, Bourgeois, Donner, Jordan, Tripet et Wildhaber.

CHAUSSURES
C. BERNARD
Rue du Bassin

MAGASIN
toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande,
C. BERNARD.

Profitez!!!

avant le renchérissement j'offre encore :

CONFITURES
1re qualité
en seilles de
15, 25 et 50 kg.

Abricots	le kg.	2.25
Cerises noires	»	2.—
Mûres	»	2.—
Groseilles	»	2.—
Myrtilles	»	2.—
Pruneaux	»	1.85
Coings	»	1.85
4 fruits extra	»	1.50

Vente au comptant
Envoi franco au dehors
Emballages repris au prix facturé

Weyeneth-Nobs
Faubourg du Lac 3 - Téléph. 9.04
- NEUCHATEL -

KIRSCH

A vendre 120 litres excellente eau de cerises du pays, garantie pure, à 7 fr. le litre. Ecrire à F. Candaux, Crissier près Lausanne.

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer pour St-Jean 1918 à

Soleure

maison avec verger et jardin d'une surface de 1000 mètres. Conviendrait pour grande famille ou pension. S'adresser Etude Bonjour et Piaget, St-Honoré 2.

A louer à la ruelle des Chaudronniers, dès maintenant ou pour époque à convenir, logements de 2 chambres et dépendances, entièrement remis à neuf. — S'adresser à l'Etude Alph. et André Wavre, Palais Rougemont, Neuchâtel.

Tout de suite ou pour époque à convenir, logement de 5 chambres, au centre de la ville, gaz, électricité. Prix très modéré. — Etude Bonjour & Piaget.

A louer, immédiatement, un magnifique appartement meublé, de 5 pièces, très confortable. Belle situation, dans le haut de la ville. S'adresser à l'étude J. Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 8.

Rue du Temple-Neuf

A louer logement de 7 chambres. Loyer annuel, 900 fr. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4.

Faubourg du Lac. A louer immédiatement ou pour époque à convenir un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Etude Ph. Dubied, notaire.

Appartement confortable de 4 à 6 pièces à louer, meublé, à partir de février ou époque à convenir. Jardin. Belle situation près du lac, côté ouest de la Ville. Etude Ph. Dubied, notaire.

A petit ménage, joli logement au soleil, balcon. S'adresser l'après-midi Place Piaget 9, 3me.

A louer à la Grand'Rue

Un logement de 2 chambres, grande cuisine et dépendances.
Un petit local à l'usage d'atelier.

S'adresser Entrepôt du Cardinal, Crêt Taconnet 10. c.o.

Villa à louer au-dessus de la ville, 8 à 10 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne. Terrasse, jardin Entrée 24 juin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Faubourg de l'Hôpital

à louer pour Saint-Jean 1918, maison avec jardin, ombrages et vastes dépendances. — Conviendrait pour pensionnat ou administration S'adresser Bureau de C.-E Bovet, 4, rue du Musée.

Etude Brauen, notaire
Hôpital 7

A louer, entrée à convenir

Beaux-Arts, 5 chambres confortables, jardin.
Evole, 4-5 chambres, terrasse, balcon.
Pourtalès, 4 chambres.
Quai Mont-Blanc, 5 chambres.
Temple-Neuf, 2-4 chambres.
Moulins, 3-4 chambres.
Gibraltar, 3 chambres.
Coq-d'Inde, 3 chambres.
Château, Ecluse, Seyon, Fahys, 2 chambres.
Fleury, Moulins, Ecluse, Château, 1 chambre.
Magasin, atelier, cave, Moulins, Ecluse, Gibraltar, Passage Max de Meuron, Pommier.

A louer pour le 24 juin 1918,

un bel appartement

6 pièces et toutes dépendances: chambre de bonne, chambre de bains, buanderie, séchoir, eau, gaz et électricité. — S'adresser au Magasin Rod Luscher, faubourg de l'Hôpital 17. c.o.

A louer, Saint-Honoré 14, pour le 24 mars ou époque à convenir, petit logement au soleil. Eau, gaz, électricité. S'adresser M. Perregaux, Bazar Schinz, Michel.

Rue du Seyon : Logement de chambres et dépendances. S'adresser Etud. G. Etter. notaire.

Fontaine-André : Logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter. notaire.

Route des Gorges : Logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Quai Osterwald : Appartement de 4 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter notaire

Rue du Seyon : Logement de 6 pièces, dépendances, balcon. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour 24 juin 1918, appartements confortables de 5 et 4 pièces, aux Sablons 31-33-35.
S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux Arts 26 c. o.

A louer un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. Grand'Rue 4, 2me. co

CHAMBRES

A louer au 1er mars, pour monsieur sérieux, une jolie chambre meublée et chauffable. Sablons 14, 1er, gauche.

A louer une chambre meublée. Rue de la Treille 6, 2me.

A louer 2 jolies chambres meublées. S'adresser à M. Ami Besancet. Cormondrèche.

Belle grande chambre meublée. Confort moderne. Côte 46a.

Chambre non meublée. — Grand'Rue 4, 2me. c. o.

Chambre meublée à louer. — J.-J. Lallemand 1, 1er étage, à droite. c. o.

A louer jolie chambre au soleil, avec balcon. S'adresser Petit-Pontarlier 3, rez-de-chaussée

Jolie chambre meublée, électricité. 16 fr. Seyon 9 a, 3me. co

Belle grande chambre meublée. Pourtalès 3, 3me. c. o.

On offre à louer dans le haut de la ville

JOLIES CHAMBRES

meublées, belle situation, grand jardin et tranquillité. — Demander l'adresse du No 322 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre meublée, indépendante, électricité. Pension. Beauregard 1 a, 3me (à côté pont Maillefer). c.o.

LOCAT. DIVERSES

A LOUER

rue du Musée-Quai Osterwald

pour bureaux, rez-de-chaussée de 5 pièces et dépendances. S'adresser bureaux LAMBERT & WYSS, Promenade Noire 3. co

PESEUX

A louer, Grand'Rue, No 11, un local bien aménagé, utilisé comme magasin. Peut convenir comme atelier ou dépôt. Place centrale.

MAGASIN RUE DES CHAVANNES, remis à neuf, à louer pour date à convenir. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Demandes à louer

On demande à louer, à Auvernier ou environs de Neuchâtel, pour le 1er avril ou époque à convenir, pour dame seule,

un logement

de 4 à 5 pièces, avec dépendances, bien exposé au soleil, avec vue sur le lac. Adresser offres écrites avec prix à Mme Verdan-Henry, Couvet.

Etudiant

demande à louer, en Ville, chambre indépendante. Ecrire sous A. B. 493 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux personnes soigneuses demandent à louer, pour le 24 juin ou époque à convenir, à proximité de la ligne du tramway N.-C.-B., entre Auvernier et Boudry,

bel appartement

de 4 à 5 pièces, bien situé au soleil, avec toutes dépendances. Faire offres avec prix sous P. 632 N. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Jeunes mariés cherchent pour tout de suite

appartement meublé

de 2 chambres avec cuisine. — Adresser offres écrites sous M. 495 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer, pour le 1er mai ou avant,

deux ou trois chambres

contiguës, non meublées, au rez-de-chaussée ou au 1er,

pour bureaux

Adresser offres avec prix à Haemer 32, rue Fédérale, Berne

LOGEMENT

Jeune ménage solvable cherche à louer, tout de suite ou époque à convenir, dans maison d'ordre, quartier de l'Est, un logement de 3 chambres, exposé au soleil, si possible avec petite véranda. Offres écrites à S. T. 482 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande tout de suite, St-Jean au plus tard, c. o.

LOCAL

pour magasin, au centre de la Ville. Adresser offres à M. Jules Barrelet, avocat, Neuchâtel.

Peseux-Corcelles

Ménage soigné cherche à louer logement agréable de 4 à 6 chambres avec jardin, vue, et si possible, chambre de bains. Entrée 24 juin. Faire offres écrites sous chiffres P. 427 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

PERSONNE

cherche place pour aider dans ménage ou de garde-malade. Offres à M. G., Poste restante, Ecluse.

On cherche place pour une

jeune fille

de 17 ans, forte et robuste, pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser Eugène Roy, Saint-Blaise.

Jeune Fille

sérieuse, désirant apprendre le français, demande place auprès d'enfants, dans bonne maison particulière. Entrée en mai. Offres à Mlle Martha Leuenberger, Rodtmatstr. 90, Berne.

Jeune fille

sérieuse désire place pour s'occuper des enfants, dans bonne famille. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Helmensdorfer, Aarau.

PLACES

Bonne à tout faire

demandée pour petit ménage soigné. Références désirées. — Bons gages. Blum-Schwob, La Chaux-de-Fonds.

On cherche une

Jeune fille

bien recommandée pour aider dans un ménage. — S'adresser rue du Concert 2, au 2me étage.

On cherche

Jeune fille

pour les travaux du ménage. Entrée 1er mars. Bons gages. S'adresser à M. Eug. Rodde, Ecluse 76.

CUISINIÈRE

expérimentée, sachant faire une très bonne cuisine, très soignée, est demandée dans un ménage où elle n'aurait qu'à s'occuper de la cuisine. Très forts gages. S'adresser chez Mme E. Bloch, Montbrillant 13, La Chaux-de-Fonds. P. 20997 C.

On demande une

jeune domestique

pour tous les travaux d'un petit ménage soigné. — S'adresser entre 2 et 3 h. ou le soir à Mme Lutz-Berger, rue des Beaux-Arts 3, au 3me étage.

Cuisinière

ayant bonnes recommandations est demandée. Forts gages. S'adresser à Mme R. Didisheim, rue Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds. P. 20992 C.

On demande

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Beaux-Arts 11, 3me étage.

On demande une P20893L

CUISINIÈRE

pour seconder un chef. Adresser les offres à Case postale No 7025, Villars s. Ollon.

Femme de ménage

demandée 2 h. par jour. Ecrire à F. 431 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une

bonne à tout faire

sachant faire cuisine bourgeoise, propre et active. S'adresser avec certificats à Mme Gretillat, Areuse (Neuchâtel).

Bonne

On demande, pour entrer tout de suite ou époque à convenir, une bonne pour faire le ménage de 2 personnes. — Ecrire ou se présenter chez Mme Georges Gabus, Concorde 11 a, Le Locle.

On demande une

JEUNE FILLE

forte, propre et active, pour aider aux travaux du ménage comme

VOLONTAIRE

avec petits gages. Bonne occasion d'apprendre le français. — Demander l'adresse du No 497 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

On demande une

Jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser rue Louis-Favre 27, 2me.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme

de 18 ans, intelligent et sérieux,

cherche place

quelconque pour se perfectionner dans la langue française. — Bonnes références à disposition. Offres à G. Badertscher, Berne, Hopfenweg 28. Pc. 1281 Y.

GARÇON

hors de l'école, de bonne famille, de préférence de la campagne, est demandé pour aider aux champs et à l'écurie. Place facile, vie de famille, bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Gottl. Pfister-Geiser. Chiètres.

On cherche un

ouvrier

connaissant les chevaux. Entrée tout de suite. S'adresser chez M. Goulu, Ecluse 76.

Jeune fille modeste, ayant été en service pendant 4 ans dans la même maison de mercerie, et sachant bien travailler à l'aiguille,

CHERCHE PLACE

pour le 15 mai ou 1er juin, si possible avec pension. Des renseignements seront donnés volontiers par le patron précédent. Offres sous chiffres Cc. 1280 Y. à Publicitas S. A., Berne.

20 jaugeuses

sont demandées pour entrer tout de suite.

Gabus Frères

LE LOCLE

PLACE POUR EMPLOYÉ DE BUREAU. Demander l'adresse du No 489 au bureau de la Feuille d'Avis.

DEMOISELLE

connaissant à fond la vente de tissus et confection, est demandée comme

vendeuse

pour magasin de la Ville. Bon salaire. Offres écrites avec certificats sous chiffre D. 492 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Fabrique d'horlogerie

R. SCHMID & Cie

à Neuchâtel, demande de

bons remonteurs de finissages et décotteurs

Entrée immédiate. Place stable et bien rétribuée.

COMPTABLE-CORRESPONDANT

sérieux, diplômé de l'Université de Neuchâtel, connaissant à fond l'anglais, le français, l'allemand et le néerlandais, cherche place dans une entreprise industrielle ou commerciale. — Bonnes références : prétentions modérées. Demander l'adresse du No 486 au bureau de la Feuille d'Avis.

Représentation

est offerte à personne sérieuse. Placement facile et lucratif. — S'adresser sous chiffres P. 1315 U. à Publicitas S. A., Bienne.

Dame très commerçante, cherche une gérance, irait aussi comme

caissière ou vendeuse

dans un magasin de la Ville. Demander l'adresse du No 483 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une

Jeune fille

pour travaux accessoires de bureau, et connaissant la comptabilité. Adresser les offres écrites sous chiffres B. 480 au bureau de la Feuille d'Avis.

Secrétaire-comptable

connaissant également tous autres travaux de bureau, et pouvant diriger, cherche place d'avenir. Demander l'adresse du No 478 au bureau de la Feuille d'Avis.

12 ouvriers

tonneliers, boisseliers et machinistes sont engagés tout de suite chez Fritz Weber, à Colombier. Haut salaire.

POUR CHAUMONT

on cherche

un berger

pour la garde de 50 pièces de bétail. S'adresser à M. Auguste Virchaux, à Frochaux, ou à M. René Bille, Bel-Air, Landeron.

Maison de lithographie soignée demande

agent

pour la transmission de commandes en grandes quantités. Offres sous N. 864 Q. à Publicitas S. A., Bâle.

Jeune employé

bien recommandé, intelligent et consciencieux, est demandé par

ancienne fabrique neuchâteloise

pour contrôles et calculs.
Entrée immédiate. Place stable.
Offres avec références et prétentions sous P. 621 N. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

TYPOGRAPHE

de langue française, connaissant la composition et la marche des machines, cherche place pour commencement de mars. Faire les offres par écrit sous E. T. 487 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

Perdu, vendredi soir, au Théâtre ou sur le parcours du Théâtre à la Poste, ou dans le tram de Saint-Blaise, un

mouchoir brodé

avec dentelle. — Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 490

A VENDRE

ENVOYEZ

par 2 paires

VOS SOULIERS

à ressemeller et talonner chez E. Sauser, La Chaux-de-Fonds, Cordonnerie du Puits 5, et, en 48 heures, je vous les enverrai franco retour au prix suivants : Pour dames et filles, 5.50 ; pour hommes et garçons, sans ou avec clous, 6.50. Très solide et fait avec goût. Références à disposition, de Berne, Bâle, Zurich et de la campagne. Essayez !

JUMENT

de 7 ans ½, de piquet, à vendre. — S'adresser chez Alcide Oppliger, Coffrane.

Vente-Réclame

Bloc Helvetica 100 feuilles Papier toile qualité supérieure, ligné et non ligné **1.-**	**Bloc Helvetica** 100 feuilles Papier — toile extra — Blanc et bleu. . . **1.75**
Pochette Réclame 20 feuilles Papier toile. 25 Enveloppes doublées. — Ligné et non ligné **-.95**	**Nec Plus Ultra** Pochette contenant 25 feuilles toile extra, 25 Enveloppes doublées, toutes teintes **1.75**
Nec Plus Ultra Pochette contenant : 25 feuilles et 25 Enveloppes haute nouveauté, toutes teintes **2.75**	**Papier Billet** Vergé belle qualité. Le paquet de 100 feuilles **-.85**
Carte-Lettre Grand format, joli papier toile, toutes teintes. Le paquet de 25 pièces **-.85**	**Matador** Enveloppes double face. Le paquet **-.40** Le cent **1.50**
Carte-Lettre Double. Joli papier toile, toutes teintes. — Le paquet de 25 pièces . . . **1.40**	Cartes de Correspondance Joli carton toile toutes teintes. — Le paquet de 50 p. : format carré **-.75** ; format carte postale **-.85**
Doubs Enveloppes blanches double face. Le paquet : format billet . . . **-.30** format commercial **-.40**	Enveloppes correspondance doublées Papier toile supérieur le paquet **95** cts
Blocs Toile Suisse toutes teintes 4 formats **1.40 1.75 2.25**	**Papier et Enveloppes Toile Suisse** 3 formats, teintes diverses Vente au détail

Pendant la vente nous offrons un **escompte exceptionnel** de **10 %**

Papeterie A. Kulling & Co 9, Faubourg de l'Hôpital (vis-à-vis de la Banque Pury & Co)

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE TIMBRES en caoutchouc et en métal

LUTZ-BERGER

17, Rue des Beaux-Arts, 17

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

neufs et d'occasion.
Grand choix
Catalogue gratuit
A. SCHNELL,
9, Place St-François, Lausanne.

Articles d'hiver

SOUS-VÊTEMENTS
LAINAGES en tous genres
ARTICLES pr ENFANTS

L'assortiment est au complet au MAGASIN

Savoie-Petitpierre

A vendre d'occasion

1 balance usagée, force 20 kg. avec plusieurs poids de 5, 2, 1 kilos.
1 balance de ménage.
1 bain de siège zinc.
1 lampe électrique à bongeoirs (antique).

S'adresser à A. Besson, rue Purry 4.

Semelles d'appui pour pieds plats hommes fr 4.75, dames fr. 3.90

J. Kurth Neuchâtel

EEEEEEEEEEEEEEE

- Epicerie Parcs 63 -

- MÉLASSE -

1.40 fr. la livre

RRRRRRRRRRRR

POUR EMBALLAGES

Belle maculature à 50 ct. le kilo

à l'imprimerie de ce journal.

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif** et **Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle, et le sang vicié,** ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. ⅓ de bouteille, fr. 4.20; ½ bouteille, fr. 6.— la bouteille pour la cure complète, fr. 9.60 **se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande directement par carte postale à la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc 9, à Genève**, qui vous enverra **franco** contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'énigme de la rue Cassini

PAR 43

Georges DOMBREZ-ROSNY

— Et, après tout, que vous importe? acheva le sous-chef. Vous n'êtes pas un policier, vous êtes un savant. Du moment que votre neveu est libre, l'affaire est classée pour vous.

— Vous avez raison, reprit doucement Prouvaire, je n'ai plus aucun intérêt à connaître le ou les meurtriers de Mme Lussac.

— Et pourquoi ne voulez-vous pas que ce soit Nénesse ? jeta le sous-chef en se retirant.

Il laissait Michel très abattu. Pendant plus d'une heure, le savant demeura plongé dans un rêve amer. Il ne pouvait admettre que tant de coïncidences aboutissent au néant. De la logique même des circonstances, il ne faisait que peu de cas. Mais il lui semblait impossible que les faits accumulés par lui eussent pu se rencontrer sur un même point et n'avoir pas, après tout, de corrélations. C'est comme si une fiche anthropométrique complète pouvait s'appliquer à deux individus.

— Non ! non ! grommela-t-il ; cette affaire n'est pas finie... elle comporte seulement un x de plus. Je crois qu'on peut tenir pour certain que Charles Molyneux n'a pas été rue Cassini le soir du crime, mais je persiste à croire que tout le drame tire son origine du mariage, du divorce, des appétits ou des craintes de Molyneux. Seulement, c'est monstrueusement compliqué, — et je suis seul !

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Il eut sa minute de découragement. Que pouvait-il faire, désarmé, sans un seul auxiliaire valable ? Car ni Henri ni Georges Gauchery n'avaient les qualités nécessaires. Lui-même était mieux qualifié pour diriger des comparses que pour agir personnellement.

« Le plus sage serait sans doute de renoncer, surtout que voilà le Molyneux sur ses gardes et c'est évidemment un habile homme. Certes, j'aurais voulu faire capturer l'assassin de cette pauvre femme, mais quoi ! si je suis désarmé? Allons, Michel, retourne à tes travaux. »

Mais il sentit bien qu'il n'abandonnerait pas la partie. Une force était en lui obscure, violente, qui exigeait qu'il épuisât toutes ses ressources. D'ailleurs, après la crise d'affaissement, déjà la confiance lui revenait ; il aspira à la lutte de toute son âme. N'y avait-il pas aussi une autre énigme à résoudre, qui le concernait bien réellement, puisqu'elle concernait Lucienne et Henri ; et d'ailleurs l'innocence de celui-ci ferait tout de même doute, pour nombre de gens, si on ne perçait pas le mystère.

« Interrogeons Henri, se dit-il: Peut-être ses révélations pourront-elles m'aider dans mes recherches. »

Il fit venir le jeune homme. Henri, malgré sa libération, montrait un visage triste. Il écouta les questions du savant avec une sorte d'inquiétude et répondit :

— J'ignore tout de la vie intime de Mme Lussac. Comme tu le sais, sans doute, puisque tu as vu M. et Mme Rocher, je l'ai rencontrée pour la première fois, il y a quelques mois à peine. Elle m'a témoigné presque tout de suite une sympathie vive et franche, mêlée, à ce qu'il m'a paru, de quelque curiosité.

— Elle n'a fait aucune allusion à des relations entre sa famille et la tienne ?

— Aucune. Elle m'a dit une seule fois d'ailleurs, et sans appuyer, qu'elle avait des raisons pour s'intéresser à moi. Je n'ai pas osé la questionner.

— Cependant une certaine intimité s'était établie entre vous puisque tu t'es rendu chez elle ?

— A deux reprises seulement, oncle Michel. A ma première visite, elle m'a posé des questions sur ma famille...

— Avec intérêt ?

— Avec beaucoup d'intérêt, oui, et presque pendant toute la durée de la visite.

— Et elle s'est inquiétée de l'état de fortune des tiens ?

— Comment le sais-tu ? fit Henri avec un peu d'effarement.

— Je le suppose.

— Elle m'a aussi interrogé sur ton compte. Le reste de l'entrevue s'est passé en propos quelconques. Puis, au moment où j'allais prendre congé, elle a fait allusion à des soucis et à des chagrins. Elle m'a paru troublée, un peu effrayée même, et moi, ému, entraîné par un mouvement irrésistible, je lui ai parlé de mon dévouement. Elle s'en est souvenu, et c'est la raison pour laquelle elle m'a fait venir le soir de la catastrophe. Ce soir-là, elle montrait une vive agitation, elle semblait vraiment très inquiète. Elle m'a rappelé mes paroles, puis elle m'a prié d'envoyer la somme d'argent qu'on a trouvée sur moi à une dame...

Henri hésita.

— A une dame Alexandra Lane, à Sandgate ; je le sais depuis longtemps, mon garçon. C'est à cette dame qu'était adressé un télégramme, préparé d'avance, sur une formule administrative, et que tu as déposé rue de Grenelle. J'ai appris cela dès le lendemain du crime. Je voudrais seulement savoir si Mme Lussac n'a rien dit de caractéristique à ce sujet.

— Elle m'a dit et répété qu'elle était surveillée par des ennemis, qu'elle avait de grands devoirs à remplir et qu'elle les remplirait !

— C'est tout ?

— En substance, oui, c'est bien tout !

— Pourquoi n'as-tu pas dit cela lors de ton arrestation ?

— Il y avait évidemment des secrets, quelqu'un pouvait courir un danger, donc, je ne devais pas nommer Mrs Lane, et, du moment que je ne le devais pas, le reste n'avait aucune importance : le juge n'y aurait vu qu'un système, — un système maladroit.

— C'est juste ! Tu ne te souviens d'aucun autre propos significatif ?

— Non.

Il y eut un silence. Les yeux d'Henri s'étaient remplis de larmes. Des souvenirs charmants et tragiques le faisaient frissonner. Michel fut saisi d'une grande pitié. Il concevait que le jeune homme s'était épris d'amour candide et profond pour la morte.

— Va, mon pauvre garçon ! dit-il avec tendresse. Je ne veux pas t'importuner davantage.

Michel, tandis que son neveu s'éloignait, se dit que c'était une excellente créature, mais sans aucune des qualités qui pourraient être utiles pour faire aboutir ses recherches. Il songea une minute à ce qui ressortait de l'entretien, il ne fut pas fâché de savoir que Mme Lussac vivait dans un état de crainte fiévreuse et de continuel soupçon. Il s'expliquait mieux ainsi qu'on ne trouvât pas de testament, et probablement aussi certains papiers compromettants, à moins que le criminel ne les eût soustraits ! Ah ! si Michel n'était pas seul !... s'il avait un auxiliaire, mais personne, personne !

Tout à coup une idée fulgura par sa cervelle ; ses yeux phophorèrent.

« Eh ! non, je ne suis pas seul ! Dès demain, dès ce soir, j'aurai à mes ordres une police aussi nombreuse que celle du sous-chef ! »

Il ouvrit vivement le tiroir de sa grande table et en tira une cassette de fer. Là se cachaient ses réserves : un peu plus de deux mille francs.

— Ils ne seront pas exigeants ! articula-t-il. Pourvu qu'ils aient la nourriture, le logis et les faux frais assurés, je gage qu'ils travailleront pour le plaisir. Allons !

Mouchette du Garibal venait de rentrer dans son logis, après un après-midi peu fructueux. Elle était mélancolique, elle rêvait à Nénesse Bec Auer pour qui elle avait conçu une tendresse brusque et violente. Elle se disait que ce jeune seigneur serait « salé » par la justice bourgeoise. Comme il était accusé de meurtre, il y allait de la peine de mort, sûrement transformée, il est vrai, par la clémence du Président, en un séjour sans fin à la Nouvelle. Mouchette s'exaspérait à la pensée d'une telle injustice. Elle savait que son compagnon n'avait pas « versé de rouge », que c'était même son idée de ne jamais tuer personne. Sans doute, il était prêt à livrer combat à ceux de Grenelle ou de la Maison-Blanche, s'ils l'attaquaient ou s'il y avait bataille de bande à bande, car il était brave et ne craignait ni la Terreur du Gros-Caillou, ni le Corbeau de Montrouge, les deux types les plus costauds de la rive gauche. Mais ça, c'était la guerre.

(A SUIVRE)

Demandes à acheter

On demande à acheter un

COFFRE-FORT

en bon état. Adresser offres en indiquant la grandeur sous P. 629 N. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

On demande à acheter

DICTIONNAIRES

Géographique de la Suisse, français et allemand et allemand et français ;

Encyclopédie Larousse

Offres Case postale 46, Yverdon.

Moteur électrique

On demande à acheter d'occasion 1 moteur triphasé de 2 à 3 chevaux, 190 volts, 50 périodes. Faire offres par écrit sous initiales A. G. B., Case postale 1812, Cernier.

Interné

demande à acheter d'occasion et bon marché une table de nuit, un lavabo et une descente de lit. Faire offres écrites avec prix sous O. 496 au bureau de la Feuille d'Avis.

ACHAT
de
bois en grume
frêne et orme

S'adresser à L. Quellet, charron, Port-Roulant 1.

Achat de bouteilles vides en tous genres

Si vous avez des bouteilles vides à vendre, petites ou grandes quantités, écrivez à

Commerce de bouteilles
CLOS BROCHET 17 — NEUCHATEL

Chutes de ressorts et aciers pour ressorts

Suis acheteur en grandes et petites quantités pour consommation en Suisse de chutes de ressorts et aciers pour ressorts dans les dimensions suivantes: longueur minimum 32 cm., largeur minimum 19 mm., épaisseur minimum 0.60 jusqu'à 0.90 mm. Paiement comptant. Faire offres détaillées avec prix au kilo en joignant un échantillon, **à Publicitas Lausanne sous R 10531 L.**

Antiquités

On demande à acheter meubles antiques, vieilles pendules, gravures, porcelaine. — Ecrire sous A. Z. 491 au bureau de la Feuille d'Avis.

Clapier

en parfait état ou neuf est demandé à acheter. Demander l'adresse du No 472 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Famille des bords du lac de Zurich désire placer son fils, âgé de 15 ans, dans la Suisse française, en

ÉCHANGE

d'un garçon ou d'une fille du même âge. Condition : Occasion réciproque de pouvoir fréquenter une bonne école. S'adresser à M. Faust, instituteur, Mönchaltorf (Zurich). Za. 6593

THÉATRE DE NEUCHATEL
Mardi 19 février à 8 h. précises

Tournée
Pitoëff-Prozor
LES REVENANTS
drame en 3 actes, de H. IBSEN

Traduction française du COMTE PROZOR

Billets en vente chez Fœtisch Frères S. A., dès le samedi 16 courant.

On cherche, pour le mois de mai, place de

demi-pensionnaire

dans bonne famille. Adresser offres écrites sous E. 474 au bureau de la Feuille d'Avis.

Alliance Biblique
CHAPELLE DES TERREAUX

Mardi 19 février, à 8 heures

Réunion pour hommes

Invitation à tous

Muttenz-Bâle, Pensionnat Diana

pour jeunes filles. — Etude approfondie de la langue allemande. — Contrée salubre. — Pleine campagne. — Prix modérés. — Vie de famille. — Nourriture abondante et soignée. — Soins maternels. — Prospectus à disposition. — Références par M. E. A. Bernoulli, pasteur, Faubourg du Château, Neuchâtel.

OUVERTURE
d'un salon de coiffure pour Dames
Rue du Seyon 6, Neuchâtel

Coiffures soignées — Parfumerie — Savonnerie — Ondulation Marcel — Articles de toilette — Postiches d'art
Installation moderne — Service propre et soigné
Se recommandent,
Mme et M. Hœnig-Baumberger

Institut de Jeunes Filles
Mlle S. P. GRAF, ZURICH I, Stadelhoferstrasse, 40

Religiöse Vorträge
von Dienstag, den 19. bis Freitag, den 22. Februar
jeden Abend um 8 ¼ Uhr
in der EBENEZER KAPELLE, rue des Beaux-Arts 11
Jedermann ist herzlich willkommen!

Papeterie - Imprimerie
A. BESSON
4, rue Purry

Registres - Enveloppes
Classeurs
Spécialité :
Travaux de ville
Cartes de visite - Factures
Têtes de lettres, etc.

Guide astronomique Romand

Nous rappelons que ce guide céleste paraît au début de chaque saison : 1er mars, 1er juin 1er septembre, 1er décembre. — Abonnement annuel de fr. 5.— Utile à tous, même aux alpinistes, éclaireurs, militaires, etc., pour se guider d'après les étoiles.

N. B. — Le tirage étant limité aux abonnés, envoyer son adresse, sans retard, à : Astronomia, Neuchâtel, Bellevaux 12.

Leçons d'anglais

Miss Rickwood a repris ses leçons.
Pour renseignements, s'adresser place Piaget 7, 3me.

Mariage

Neuchâteloise désire faire la connaissance d'un Monsieur sérieux, 38-50 ans, ayant travail assuré. Envoyer offres signées sous chiffres M. D. P. 60, Poste restante, Neuchâtel.

PENSION

pour garçons désirant apprendre l'allemand. Bonnes références. Prix de pension, 120 fr. par mois. Nombre des pensionnaires : 2 à 3.
R. Brunner, maître secondaire, Aarberg.

JEUNE FILLE

trouverait bonne place comme demi-pensionnaire dans petite famille. Prix 20-30 fr. par mois. Vie de famille. Leçons sur demande. Offres à M. V. Rohrbach, professeur à l'école secondaire, Frutigen (Ct. Berne).

Demoiselle, revenant d'Angleterre, désire enseigner
L'ANGLAIS
de préférence à des enfants. — A défaut, on accepterait quelques heures par jour de travaux de correspondance anglaise. Demander l'adresse du No 494 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une
Personne

expérimentée demande du travail pour réparations d'habits de messieurs et autres raccommodages en tous genres. — S'adresser chez Mme Dido, faubourg de l'Hôpital 50.

Mariage

Je cherche pour monsieur dans la quarantaine, de toute moralité, présentant bien, bonne profession, habitant la campagne, demoiselle ou dame sans enfant, bien éduquée, et ayant quelque avoir. Discrétion assurée. Ecrire sous P. 626 N. à Case postale 20.767, Neuchâtel.

Ancien négociant et fabricant consacrerait tout ou partie de son temps à la partie
administrative
ou commerciale d'une entreprise
Se chargerait aussi de la vérification de calculs et de comptes. Réponse Poste restante GENÈVE, sous B. R. 1863.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

AVIS MÉDICAUX

Dr M. Chapuis

Consultations de 1 h. à 3 h.
Rue du Musée, 6
- TÉLÉPHONE 7.11 -

Remerciements

Les enfants de feu Madame veuve Elisa HUMBERT-DROZ et famille, à Auvernier, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

LA GUERRE

Les intrigues de Constantin

Le « Times » dit que plusieurs lettres compromettantes provenant de l'entourage de l'ex-roi Constantin ont été découvertes, au cours de perquisitions faites au domicile de différentes personnes arrêtées à Athènes. Il est maintenant certain qu'une correspondance active et régulière s'échangeait depuis plusieurs mois entre l'exilé et ses partisans en Grèce. Les consulats de deux pays neutres qu'il n'est pas permis de nommer auraient servi d'intermédiaires. Toutefois, des mesures seront certainement prises pour faire cesser ces manœuvres.

Le sac et les massacres de Dinant

LE HAVRE, 6 (dép. part.). — Dès les premiers jours de la guerre, une fraction de l'armée allemande pénétrant en Belgique par l'Ardenne descendit vers Dinant-sur-Meuse : le 23 août, après un combat livré aux troupes françaises, les troupes allemandes détruisirent complètement par le feu cette admirable cité, joyau de la vallée mosane, après l'avoir pillée et après avoir assassiné des centaines de civils paisibles, parmi lesquels une forte proportion de femmes, de vieillards et d'enfants. Ces faits, relevés par la commission d'enquête belge, n'ont pas été niés ; c'était impossible. Les Allemands eux-mêmes ont dû les reconnaître explicitement. Seulement les autorités allemandes ont tenté — efforts laborieux et longs, en vain — de trouver des excuses et de les faire valoir devant l'univers épouvanté par tant d'horreur.

A la tentative allemande de disculpation, un habitant de Dinant, et non des moindres, ayant vécu les journées terribles, vient d'opposer son propre témoignage dans un ouvrage important, paru en Hollande. A l'autorité de sa parole de témoin oculaire et de victime s'ajoute encore celle de la personnalité de l'auteur, qui est M. Tschoffen, procureur du roi à Dinant.

Entre autres épisodes racontés par M. Tschoffen, à Dinant, en voici un particulièrement douloureux à rappeler et qui met en lumière l'innocence des victimes :

« C'était dimanche. M. le curé était aumônier à l'armée. Le père Joseph, vicaire, n'avait pas dit la première messe à la paroisse. Il la dit à l'abbaye (où beaucoup de Dinantais avaient été emprisonnés comme otages) vers 9 heures. Tous les prisonniers y assistèrent. La mitraille et la canonnade (entre Français et Allemands) faisaient rage au-dessus du monastère; on priait avec ferveur. Presque tous les hommes qui allaient mourir une heure après communièrent, grâce à une heureuse inspiration du père Joseph. Il leur dit (sans peut-être croire parler si juste) que la mort était menaçante et qu'en pareil danger la communion en viatique pouvait leur être accordée. Hélas ! la mort était à la porte de l'abbaye et attendait ses victimes !

» Un officier vint, en effet, dans le cloître et donna l'ordre de rassembler tous les hommes. Les religieux, persuadés qu'il s'agissait d'un appel, d'un contrôle quelconque ou d'avis à recevoir, recherchèrent tous les hommes dispersés dans la maison et les engagèrent à se grouper près de l'officier. Plusieurs demandèrent avec anxiété ce qu'on allait faire d'eux. L'officier tenait son revolver de la main gauche. Il était entouré de soldats baïonnettes au canon. Il demanda si tous les hommes étaient bien là. On lui répondit qu'on les avait tous recherchés.

» Il dit alors : «Levez les bras. N'ayez pas peur. On ne vous fera pas de mal. Sortez.»

» Tous les hommes défilèrent en masse devant lui. Il sortit le dernier, en fermant la porte ; une minute se passe, le temps de faire 25 ou 30 pas. Un cri d'effroi s'élève, domine le bruit de la rue. Il est poussé par les 45 hommes, et, en même temps, des coups de fusils retentissent, en feu de peloton, simultanés. C'est fait. Tous les hommes sont tués sur la place de l'Abbaye, en face du mur blanc de la maison Servais.»

Et, pendant ce temps, les tueries dans les maisons continuaient ; jusqu'au soir, par petits groupes, d'autres malheureux furent amenés sur la place de l'Abbaye et abattus près du monceau de cadavres.

Billets de banque de 5 centimes

LE HAVRE, 16 (dép. part.). — La crise du billon est devenue si intense en Belgique occupée que de nombreuses villes et communes ont créé une monnaie divisionnaire de papier, afin de faciliter les transactions commerciales. A Lierre, par exemple, les coupures émises par la ville sont de 50 centimes, 25 centimes et même 5 centimes. Le recto des billets est orné d'une vue du vieux Lierre, tandis que le verso montre le quartier de la ville incendié par les Allemands.

L'Allemagne et le libre Rhin

La question de l'aménagement du cours du Rhin entre Strasbourg et Bâle vient d'être discutée à fond dans une conférence tenue à Berlin, sous la présidence de M. de Stein, secrétaire d'Etat de l'office impérial d'économie publique. Le ministre von Bodmann y représentait le grand-duché de Bade ; le secrétaire d'Etat de Tschammer, assisté du sous-secrétaire Crenau, représentait l'Alsace-Lorraine. D'après la «National Zeitung» de Bâle, la discussion a abouti a un rapprochement entre les vues opposées des Etats riverains ; on est en particulier tombé d'accord sur le bureau administratif à fonder à Carlsruhe. On n'entrera en négociations avec la Suisse qu'après que l'empire et les Etats riverains auront éclairci et réglé entre eux toutes les questions.

Sous le règne des maximalistes

MILAN, 18. — On mande de Petrograd au «Corriere della Serra» :

L'ambassadeur d'Italie a reçu hier du commissaire du peuple aux affaires extérieures une lettre où celui-ci lui exprimait ses regrets pour l'attentat commis contre l'ambassade d'Italie.

Le même soir, l'ambassadeur rentrait d'une réunion du corps diplomatique à l'ambassade américaine, lorsque sa voiture fut arrêtée par trois individus armés de revolvers. L'ambassadeur a été dépouillé des documents diplomatiques qu'il transportait avec lui, de sa montre et de son argent. Tout se passa si rapidement qu'il ne put opposer la moindre résistance.

Parole malheureuses

BERLIN 16. — Le prince Max de Bade a accordé à M Mantler, directeur de l'agence Wolff, une interview, où il a dit notamment que les Bolchevikis combattent pour l'idée d'anéantir les nations :

La tâche de l'Allemagne a toujours été de s'ériger en rempart contre les forces destructrices menaçantes de l'est. Il faut opposer au désordre mondial de Trotzky, qui détruit la liberté, l'ordre mondial qui la protège. Toutes les grandes nations doivent créer un état de fait telle que leur nom soit prononcé avec crainte et espoir, là où se produit une injustice.

Par exemple, en Belgique...

La réorganisation du Reichstag

BERLIN, 17. — (Wolff, officiel). — Le projet de loi sur la composition du Reichstag et la représentation proportionnelle dans les grands arrondissements électoraux, projet approuvé le 16 février par le Conseil fédéral et qui est soumis maintenant au Reichstag, prévoit entre autres les dispositions suivantes : le nombre des membres du Reichstag est élevé à 441. Les territoires urbains de Berlin, Breslau, Francfort-sur-Mein, Munich, Dresde et l'Etat de Hambourg constituent chacun un arrondissement électoral. En outre, des arrondissements possédant la représentation proportionnelle sont formés pour Cologne, Dusseldorf, Elberfeld, Essen, Duisbourg, Hanovre, Leipzig et Stuttgart. La proportionnelle est en outre introduite pour les arrondissements électoraux de Nieder-Barnim, Deltow, Kœnigshutte, Hindenbourg, Kiel Recklinghausen, Bochum, Dortmund, Nuremberg, Chemnitz, Mannheim et Brême.

Berlin nomme 10 députés, Teltow 7, Hamburg 5, Bochum et Leipzig chacune 4, Cologne, Breslau, Duisbourg, Dortmund, Essen, Nieder-Barnim, Munich, Dresde, chacune 3 et les autres chacune 2.

L'exposé des motifs, très étendu, dit notamment que cette réforme partielle de la répartition des arrondissements électoraux part de l'idée que, d'une part, on doit garantir à chaque Etat confédéré et à chaque province de Prusse la position acquise et, d'autre part, que les territoires dont la population a augmenté dans une plus forte proportion depuis 1869 doivent recevoir plus de représentants que précédemment. Le projet, par une estimation équitable des conditions, introduit une augmentation du nombre des députés telle qu'elle élude le danger qu'une trop forte élévation du nombre des membres du Reichstag et de la difficulté du travail parlementaire qui en sera la conséquence.

Le Conseil fédéral et l'affaire Vuille

(Du « Démocrate »).

De notre correspondant de Berne :

Notre information d'hier, bien que puisée à bonne source, n'était malheureusement pas entièrement exacte. Le malentendu s'est produit de la façon suivante. A la fin de la séance du samedi 9 février — à laquelle n'assistaient ni M Motta ni M. Ador — M. Calonder a donné connaisance très rapidement de plusieurs communications concernant son département. L'une d'entre elles disait : « Si vous êtes d'accord, je présenterai en votre nom des regrets à M. de Romberg, à propos de l'affaire Vuille ». Puis il passa à autre chose. L'affaire avait été enlevée avec une telle rapidité, par voie d'approbation tacite, que l'un des conseillers fédéraux présents la comprit inexactement. En revanche, l'Agence télégraphique n'avait pas été priée de faire un communiqué à ce sujet, et, comme il s'agit d'une question de politique extérieure, on ne peut que regretter son intervention. D'autre part, la question d'approuver ou non le Tribunal fédéral n'a pas donné lieu à une discussion en séance du Conseil fédéral.

(Réd.) Il résulte de cette communication que le Conseil fédéral a cru devoir présenter des excuses à l'Allemagne, et que la décision a été prise sans l'assentiment de trois membres du Conseil fédéral, deux étant absents et le troisième ayant mal compris. Il semble que des excuses de la Suisse envers l'étranger présentent assez d'importance pour former un objet spécial à l'ordre du jour. La révélation de cette manière de procéder causera une véritable déception dans le public et ne renforcera pas sa confiance dans la haute sagesse de nos autorités. Nous sommes certains que si tous les membres du conseil avaient été appelés à exprimer leur opinion, jamais le Conseil fédéral ne se serait résolu à cette humiliante démarche.

Rappelons que la faute initiale a été commise par M. Gessler, bailli... pardon, consul d'Allemagne à Genève, qui a porté plainte contre une exposition qui avait laissé insensibles les autorités de la monarchique Espagne. La deuxième erreur fut commise par la censure fédérale qui obéit à ses injonctions, et la troisième par le parquet fédéral, qui y donna suite.

Qu'au cours du procès, Me Vuille, poursuivi, ait cru que sa défense personnelle comportait des violences, c'était son droit d'accusé, libre de se défendre comme il l'entend, et nous n'avons ni à l'approuver ni à le blâmer. Dans tous les pays civilisés les droits de la défense sont sacrés. Et le Conseil fédéral s'est gravement compromis en se livrant à la légère à une humiliante démarche, que réprouve la fierté d'un peuple jaloux de son indépendance. Il aurait cent fois mieux agi en protestant auprès de l'Allemagne contre la naturalisation forcée de nombre d'entre nos compatriotes en Alsace-Lorraine et contre le scandaleux domicile forcé imposé aux frères Burrus dans le même pays.

SUISSE

Le Tabou bout. — On lit sous ce titre dans la « Suisse » :

M. Henri Guilbeaux nous adresse une lettre comminatoire, dans laquelle il nous reproche d'abord de l'avoir « calomnié et diffamé » — quand et à propos de quoi ? Et il ajoute qu'à la suite des incidents du «Paris-Genève» le Conseil fédéral — nous l'avons constaté déjà hier — ne l'avait ni blâmé ni menacé d'expulsion.

« Cette information est absolument fausse et le « Bund » l'a du reste démentie. Je vous prie en conséquence de bien vouloir publier ce démenti. Dans le cas où vous ne le feriez pas, je me verrai das l'obligation d'employer les moyens qui sont à ma disposition. »

Nous regrettons presque d'avoir rectifié spontanément, avant que nous parvint cette lettre. Car nous aurions été curieux de connaître enfin les moyens de M. Guilbeaux.

Recettes douanières. — Les recettes des douanes se sont élevées, au mois de décembre 1916, à 8,586,458 fr. 10 ; au mois de décembre 1917, à 5,378,561 fr. 99 ; diminution des recettes, 3,207,896 fr. 11.

Durant l'exercice 1916, les recettes se sont élevées à 60,096.993 fr. 38. En 1917, à 52,222,682 fr. 08. Diminution: 7,874,311 fr. 30.

Maladies vénériennes. — Un certain nombre de professeurs, médecins et comités d'associations sociales et d'hygiène publique de Zurich, lancent un appel en vue de la fondation d'une association suisse pour la lutte contre les maladies vénérennes. L'assemblée constitutive aura lieu à Berne le 24 février et les docteurs Bloch, de Zurich, Hauser, médecin de l'armée, y présenteront des rapports.

La bonne réplique. — Ayant reçu un avertissement parce qu'il avait défendu, avec trop de véhémence la Belgique mutilée et calomnie, le « Genevois » répond :

« Nous ferons d'abord une déclaration formelle, et c'est celle-ci :

» Chaque fois qu'il s'agira du sort de la Belgique, si odieusement violée, si brutalement meurtrie, si salement diffamée, nous n'endiguerons pas notre indignation. Que les Autorités fédérales nous poursuivent s'il y a crime, pour un citoyen genevois, à répéter, après Spitteler, qu'il y a quelque chose de plus ignoble que l'assassiner, et c'est de s'efforcer de déshonorer sa victime !

» En attendant, nous avons l'honneur de vous faire savoir qu'une commission fédérale a compromis gravement la neutralité de la Suisse et les bonnes relations de la Suisse avec un autre Etat : c'est la commission qui a cru devoir interdire l'exposition en librairie du livre de M. Georges Clemenceau, chef du gouvernement français, « La France devant l'Allemagne. »

» Cette commission-là doit être poursuivie ; n'est-ce pas votre sentiment, Monsieur le président de la commission fédérale du contrôle de la presse ?

» Et l'on peut s'étonner de l'indulgence plus qu'extrême dont elle a bénéficié jusqu'ici. En tous cas, son attitude diffère à un tel degré de ce qu'elle devrait être que nous nous voyons, à notre grand regret, obligés de lui infliger un avertissement. «Cuique suum».

BERNE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 11 heures, un habitant de la rue des Fontaines, à Berne, nommé Zurfluh, a fait une chute d'une fenêtre et s'est blessé si grièvement qu'il a succombé à l'hôpital, où on l'avait transporté d'urgence.

ZOUG. — L'assemblée communale de Zoug a approuvé à l'unanimité le nouveau réglement prévoyant des augmentations de traitements pour les fonctionnaires, employés et instituteurs. Le coût pour la commune sera de 45,000 fr.

— L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque cantonale de Zoug a pris acte d'une déclaration du conseil de banque mettant à la disposition de la prochaine assemblée ordinaire tous ses mandats. Les comptes de 1916 ont été approuvés, mais la question de la décharge reste réservée. Une commission de 5 membres examinera la question de la responsabilité des organes de la banque et présentera un rapport dans le délai de trois mois.

GENÈVE. — Au Grand Conseil, le député socialiste Nicollet a mis en garde le Conseil d'Etat contre une grève possible du personnel de la compagnie des tramways. Une pétition a été adressée au Conseil d'Etat, qui n'a pas cru devoir répondre, pas plus que la direction de la C. G. T. E M. Nicollet a également protesté contre la décision du Conseil d'Etat interdisant le délégué russe Holzmann à parler en public.

M. Willemin a interpellé le Conseil d'Etat sur la disette du combustible et sur la gestion de M. Rochaix, chef du département de l'intérieur.

A toutes ces interpellations, le Conseil répondra dans une prochaine séance.

VAUD. — Les délégués du parti radical-démocratique vaudois au nombre de 350, ont ratifié une entente avec le parti libéral-démocratique en vue des élections au Conseil d'Etat, sur la base d'une liste commune, portant les noms des conseillers radicaux sortants MM. Thélin, Dubuis, Fricker, Etier, Chuard, et des libéraux Robert Cossy et Victor Nicod. Les jeunes radicaux ayant décidé l'abstention, comme les socialistes, il n'y aura donc pas de lutte.

— Une nombreuse assemblée de planteurs de tabacs de la vallée de la Broye, réunis à Corcelles, après, avoir entendu un rapport de M. Chuard, conseiller national, a voté à l'unanimité une résolution se déclarant en principe opposée à la suppression de la culture indigène du tabac, même avec indemnisation des cultivateurs par la Confédération.

CANTON

Militaire. — Sont promus : Au grade de lieutenant-quartier-maître de landwehr, le fourrier de mitrailleurs, Edgar Solberger ; au grade de premier-lieutenant de cavalerie, élite, le lieutenant Jules Reutter, à La Chaux-de-Fonds ; au grade de premier-lieutenant de mitrailleurs à cheval, le lieutenant Charles Ulrich, à La Chaux-de-Fonds ; au grade de premiers-lieutenants médecins, les lieutenants Alfred Vouga (Boudry), Pierre Brossy (La Chaux-de-Fonds, Jean Morin (Colombier) et Willy Rochelieu, à La Brévine.

Val-de-Ruz. — On a signalé déjà à maintes reprises le danger que font courir aux propriétés les promeneurs ou les enfants qui, à l'approche du printemps, mettent le feu aux broussailles ou aux herbes desséchées. Dimanche encore, en plusieurs endroits, et notamment à la lisière de la forêt près de Cernier et de Fontainemelon, il s'en est fallu de peu que des dégâts importants résultent de cette mauvaise habitude. Sans l'énergique intervention de citoyens arrivés à temps, on eût eu à déploré des dégâts sérieux.

Spectacles. Concerts. Conférences

— CE SOIR —

Théâtre, 8 h. — Les Revenants, Tournée Pitoëff-Prozor.

AVIS TARDIFS

Commis-comptable

Maison de Neuchâtel engagerait tout de suite jeune homme sérieux et capable, sténo-dactylo comptable, pouvant s'occuper seul de tous les travaux de bureau. — Offres à MM. Kung frères, entrepreneurs, faubourg de l'Hôpital, No 28, Neuchâtel.

Partie financière

Bourse de Genève, du 18 février 1918

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. *i* = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	465.— d	4½ Féd. 1917, VII.	—.—
Bankver. suisse	690.—	5% féd. 1917, VIII	99.25
Comp. d'Escom.	797.50	3½ Ch. de fer fédéraux	745.—
Crédit suisse	750 — d	3% Différé	329.—
Union fin. genev.	370.—m	4% Féd. 1912, 14.	413.—
Ind. genev. d. gaz	325.— o	3% Genev.-lots	96.25m
Gaz Marseille	— —	4% Genev. 1899.	422.—
Gaz de Naples	70.— d	Japon tab. Ire s 4½.	—.—
Fco-Suisse élect.	420.—	Serbe 4%	—.—
Electro Girod.	1050.—	V. Genè. 1910, 4%	—.—
Mines Bor privil.	685.—	4% Lausanne	422.—
» » ordin.	680.— o	Chem Fco-Suisse	378.— d
Gafsa, parts	590.— o	Jura-Simp. 3½%	356.—
Chocol. P.-C.-K.	310.50	Lombar. anc. 3%	122.50
Caoutch. S. fin.	158.—	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Coton. Rus.-Fran	—.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	337.50m
Obligations		Bq. hyp. Suède 4%	405.—
5% Féd. 1914, II.	100.30m	C. fonc. égyp 1903.	326 50
4½ » 1915, III.	—.—	» » 1911.	276 50
4½ » 1916, IV.	—.—	» Stok. 4%.	380.—
4½ » 1916, V.	470.— d	Fco-S. élec. 4%.	420.—
4½ » 1917, VI.	—.—	Totisch. hong. 4½	355.— d
		Ouest Lumie. 4½.	485.—

Change à vue (demande et offre) : Paris 77.15 / 79.20, Italie 50.35 / 52.35, Londres 21.06/21.46, Espagne 107.75/109.75, Russie 72.—/76.—, Amsterdam 195.25/197.25, Allemagne 84.30/86.30, Vienne 55.—/57.—, Stockholm 146.—/148.—, Christiania 140.50/142.50, Copenhague 135.—/137.—, New-York 4.26/4.06

— Les Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane ont eu dimanche une soirée qui fit une agréable diversion à la vie coutumière ; les récréations dont la ville se fatigue parfois sont à la campagne beaucoup plus appréciées, du fait de leur rareté.

C'est au collège que le public a été attiré par des productions aussi intéressantes que variées. La jeunesse a toujours le don d'amuser, même en temps de guerre et surtout lorsqu'elle joue la comédie. Le succès d'une « Vaudoiserie » et de la « Meunière du moulin joli » fut bien dû à l'entrain qu'y mirent les acteurs. « Mme de Pompadour et ses chats », opérette originale, ainsi que les « Maïentzet » et « Par le petit doigt » ont été bissés, c'est assez dire l'enthousiasme qu'ils suscitèrent. Un des chœurs du village a, par l'exécution de ses chants, diminué agréablement les entr'actes ; et la salle, aussi pleine qu'on pouvait le souhaiter, fut la meilleure récompense de la peine qu'ont eue les initiateurs.

Conseil d'Etat. — Dans une cérémonie tout intime, le Conseil d'Etat a pris congé officiellement, samedi, de M. Albert Calame, appelé à la direction du Crédit foncier neuchâtelois. Un plateau d'argent a été remis au magistrat qui vient de consacrer les vingt-cinq meilleures années de sa vie à la République neuchâteloise.

M. Ernest Béguin a pris possession, samedi également, de ses nouvelles fonctions ; son prédécesseur l'a présenté au personnel des deux départements dont il a repris la direction, ceux de la justice et de la police.

— Avant de quitter le gouvernement, M. Alb. Calame a remis, au nom du département de police, un sucrier en argent avec dédicace à M. Georges Sterchi, employé depuis 36 ans à l'entière satisfaction de ses chefs, dans les bureaux de ce département.

La Chaux-de-Fonds. — Un individu, dans la boulangerie H., a voulu s'approprier le contenu de la caisse, au moment où on allait lui changer une pièce d'argent. Il manqua son coup et s'enfuit prestement, inutilement poursuivi par le boulanger.

NEUCHATEL

Militaire. — L'adjudant-sous-officier Louis Zeller, secrétaire d'état-major, attaché à l'état-major territorial II, à Neuchâtel, a été promu au grade de lieutenant.

Table d'orientation. — Un de nos abonnés nous demande pourquoi la table d'orientation placée sur le quai Osterwald reste obstinément fermée par ces belles journées. Nous renvoyons la question à qui de droit.

L'alpinisme et la musique au service de la bienfaisance. — La soirée de projections alpestres et de chant donnée samedi, au Temple du Bas, par le «Frohsinn» et la «Société de tir d'infanterie», au profit d'œuvres de bienfaisance de notre ville, fut un régal tout particulier.

Quel plaisir d'être transporté dans la haute montagne, évoquée si merveilleusement ! Les photographies, très vivantes, d'une netteté parfaite, prises souvent dans des conditions fort difficiles, voire même dangereuses, sont de petits chefs-d'œuvres artistiques. La mise en couleurs des clichés correspond à la réalité; l'art de la photographie a certainement réalisé un énorme progrès dans ce domaine, les teintes arrivent bientôt au fondu de la nature. De plus, M. H. Michel a vivement intéressé son public, qui se passionnait avec lui, à mesure que l'expédition approchait du but. Le pittoresque des attitudes, les émotions, l'attrait du danger, sans oublier les bons mots qui font aussi le charme des courses : tout cela fut raconté très finement par l'heureux participant à cette ascension de la Jungfrau.

Trois chants exécutés avec entrain par le «Frohsin» ont encore contribué à la réussite de cette bonne initiative.

LA GUERRE

C'était un avion français

PARIS, 18. (Officiel). — Selon les derniers renseignements, aucun avion allemand ne s'est approché de Paris la nuit dernière. Un avion français revenant de bombarder les lignes ennemies et emporté par le vent, s'est égaré près de Paris. Il ne put se faire reconnaître par la défense, qui donna l'alarme et tira.

Les raids sur Londres

LONDRES, 18. — (Havas). — Officiel. — Le nombre des victimes du raid aérien de samedi s'élève à trois hommes, cinq femmes, trois enfants tués, un homme et trois enfants blessés.

LONDRES, 18. — (Reuter). — Nos pertes totales au cours de l'attaque aérienne de la nuit de dimanche à lundi ont été de treize hommes tués et vingt-sept blessés, et de trois femmes tuées et dix blessées.

Une attaque allemande repoussée

PARIS, 18. — Communiqué français de 15 heures. — Actions d'artillerie violentes dans la région du Bois Mortier-Vauxaillon.

En Champagne, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont lancé une attaque sur les positions des Français conquises le 13, au sud-ouest de la Butte du Mesnil. Après un vif combat, les Français rejetèrent les Allemands des quelques éléments de tranchées où ils avaient pris pied tout d'abord. Des prisonniers ont été faits.

PARIS, 18, à 23 heures. — Activité des deux artilleries dans la région de la Miette.

En Champagne, au cours de l'après-midi, les Allemands ont fait une tentative nouvelle sur nos positions au sud-ouest de la Butte du Mesnil. Nos feux ont arrêté les assaillants, qui n'ont pu aborder nos lignes.

L'attaque déclenchée le matin dans la même région a été menée par trois bataillons allemands entraînés par des éléments de troupes de choc. L'ennemi, partout rejeté, a subi des pertes élevées et laissé entre nos mains une trentaine de prisonniers, dont un officier.

Journée calme sur le reste du front.

Arrestation de Charles Humbert

PARIS, 18. — Le sénateur Charles Humbert a été arrêté lundi matin dans son château du Calvados, où il était arrivé lundi.

[Cette décision est une conséquence naturelle de la condamnation de Bolo. Celui-ci n'a été en effet que l'intermédiaire entre l'Allemagne et Charles Humbert, et il y a de solides raisons de croire que celui-ci s'en est douté. Charles Humbert, qui croit pouvoir faire la preuve de son innocence, avait lui-même, au cours de ses dépositions dans l'affaire Bolo, demandé son arrestation. M. Charles Humbert est sénateur de la Meuse.]

Les hostilités ont recommencé en Russie

BERLIN, 18. — Au sud-est de Tahure se sont développés des combats locaux.

Sur le front grand-russien, les hostilités ont recommencé aujourd'hui à midi. La Duna a été atteinte dans l'avance sur Dwinsk.

Appelés à l'aide par l'Ukraine dans sa dure lutte contre les Grands-Russiens, nos troupes ont commencé à avancer en avant de Kowel.

L'anarchie à l'intérieur de la Russie

PETROGRAD, 18. — Le général Kalédine s'est suicidé.

Trotzky a été nommé dictateur du ravitaillement.

La situation des cosaques empirerait à la suite de la réception de renforts maximalistes.

L'ataman Bagainsky a été tué.

Le général Alexeieff est rentré à Novotcherkask. Les maximalistes ont occupé Rogatcheff.

Des nouvelles reçues de Kief annoncent que parmi les victimes du combat figure le général Yvanof.

Le chargé d'affaires italien, passant en traîneau, à 11 heures du soir, au centre de la ville, a été assailli par trois individus qui, sous la menace de leurs revolvers, le dépouillèrent.

PETROGRAD, 18. — De source maximaliste, on apprend qu'après la bataille du 7 février des matelots de la garde rouge contre les troupes tartares de Simferopol et la prise de la cathédrale endommagée, les Tartares se sont enfuis.

Les troupes des ouvriers et des matelots reconnaissent seulement l'autorité du soviet, qui a été acclamé.

On dément la nouvelle suivant laquelle la peste sévirait dans le Caucase et en Crimée.

STOCKHOLM, 18. — En Finlande, les excès commis par les troupes des bolcheviki continuent et rappellent les journées les plus sanglantes de la révolution française.

L'armée nationale a reconquis toute la partie nord de la Finlande et occupe les principales positions qui dominent la capitale. Mais les troupes finlandaises manquent d'armes et de munitions, tandis que les bolcheviki en possèdent en abondance.

On mande de Vasa à l'« Aftenbladet » de Stockholm qu'une assemblée de représentants des communes a décidé d'inviter toutes les communes à appeler au service militaire actif toute la population mâle de 18 à 20 ans et de placer tous les hommes de plus de 40 ans dans la réserve.

Un incendie a éclaté de nouveau au port de Petrograd, détruisant une quantité importante de denrées alimentaires. Le sinistre serait dû à la malveillance.

PETROGRAD, 18. — La « Novaya Jizn » annonce que des navires de guerre russes se sont emparés de trois navires transportant 3000 volontaires finlandais, venant d'Allemagne, dans le but d'aider la garde blanche finlandaise.

PETROGRAD, 18. — On mande d'Odessa que la mission militaire roumaine a été arrêtée, ainsi que plusieurs personnalités roumaines et des officiers étrangers. Les troupes du soviet, renforcées, ont pu reprendre Tiraspol et Bendery aux Roumains.

Le secrétaire maximaliste de l'Ukraine, par solidarité avec le conseil des commissaires, a décidé de se considérer comme en état de guerre avec la Roumanie.

Un succès d'Alexeief

LONDRES, 18. — On mande de Petrograd à l'« Exchange Telegraph » :

« Samedi à 5 h. du soir, le général Alexeief prenant l'offensive aurait remporté une victoire dans le voisinage de Voronège. Cette ville est entourée par les cosaques, qui comptent l'emporter à bref délai. Les pertes totales subies par les adversaires durant ce combat furent de 3000 tués ou blessés. On signale des combats dans les rues de Kief. »

Les négociations avec la Roumanie

VIENNE, 18. — D'après les journaux autrichiens, la Roumanie serait disposée à entamer des négociations de paix sur les bases suivantes :

Les empires centraux devront reconnaître la souveraineté de la Roumanie et laisser aux pays intéressés la solution de la question balkanique. La Roumanie céderait la Dobroudja, mais les empires centraux devraient lui assurer leur appui bénévole afin que la Bessarabie soit attribuée à la Roumanie.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie un résumé des nouvelles du jour, elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

Importations de céréales d'Amérique

BERNE, 18. (Communiqué). — Du 1er juillet 1917 à ce jour, soit durant une période de sept mois, ont été embarqués en tonnes :

En Amérique du nord : céréales panifiables et farine 37,200, maïs 1252, avoine 17,316 ; en Amérique du sud : 15,466 de maïs et 13,801 d'avoine ; totaux : 37,200 céréales panifiables et farine, 16,718 maïs et 31,116 avoine. Moyenne mensuelle, 5314 céréales panifiables et farine, 2388 maïs et 4445 avoine. Avec l'application du rationnement, le minimum des besoins en céréales panifiables d'importation est de 30,000 tonnes par mois. En outre, la Suisse a besoin chaque mois d'un minimum de 8000 tonnes d'avoine et 8000 tonnes de maïs d'importation.

On sait que par l'arrangement du 5 décembre l'Amérique a pris l'engagement de livrer à la Suisse jusqu'à la prochaine récolte 240,000 tonnes de céréales panifiables, le transport devant s'effectuer sur tonnage allié ou au moyen de navires mis spécialement dans ce but à la disposition de la Suisse.

D'après l'arrangement, une première livraison de 30,000 tonnes devait déjà être faite en décembre dernier. En réalité, ont été embarquées jusqu'ici sur le compte de ces 240,000 tonnes, environ 12,000 de céréales panifiables et de farine. Ce chiffre serait compris dans les indications ci-dessus relatives à tous les chargements opérés depuis le 1er juillet 1917. Le reste de la livraison prévue pour décembre, soit environ 18,000 tonnes, pourra vraisemblablement être embarqué en Amérique du nord encore ce mois.

Ainsi qu'il résulte des chiffres indiqués ci-dessus, les arrivages de céréales panifiables ont été si minimes dans le courant des sept derniers mois qu'ils ne représentent en tout qu'un peu plus de la quantité nécessaire pour faire face aux besoins pendant un mois ; afin de subvenir aux besoins pendant les six autres mois, il a fallu faire appel exclusivement aux réserves constituées depuis le début de la guerre.

Ces réserves, malgré les importantes restrictions de consommation, seront bientôt épuisées. Elles ne s'élèvent plus, aujourd'hui, en tant qu'il s'agit de céréales d'importation, qu'à 44,000 tonnes environ. Pour que la pénurie actuelle de céréales panifiables ne devienne pas une véritable calamité, il est absolument nécessaire que de nouveaux arrivages aient lieu très prochainement.

Le retard qui s'est produit dans les livraisons américaines, malgré les efforts incessants des autorités suisses et malgré la bonne volonté du gouvernement des Etats-Unis, est dû au manque de fret, aux difficultés que rencontre, par suite de l'état de guerre, le transport des céréales de la région de production aux ports de mer, enfin aux besoins croissants de l'Amérique et de ses alliés.

Les perspectives se sont quelque peu améliorées, attendu qu'un nombre assez important de navires hollandais, retenus jusqu'à ces derniers jours dans des ports américains, ont été mis à la disposition du gouvernement américain, en vertu d'un arrangement entre la Hollande et les Etats-Unis. Le gouvernement américain s'est déclaré prêt à utiliser une partie de ces navires pour transporter d'Amérique et d'Argentine les céréales destinées à la Suisse. Un de ces navires est déjà parti pour l'Argentine.

NOUVELLES DIVERSES

Accident à Berne. — Un grave accident s'est produit lundi après midi sur le pont du Kornhaus. Un paysan de Vechigen, qui circulait à bicyclette, est entré en collision avec un cheval qui avait pris peur et a été projeté sous une voiture de tramway. Il a été tué presque sur le coup.

Inondations en Afrique. — Par suite d'inondations, 300 personnes ont été noyés près de Soumkeli, dans le Zoulouland.

Comment ils nous traitent

Ou la reconnaissance du ventre

La vilaine feuille appelée « La Paix », qui est éditée à Berlin avec succursale à Zurich, a publié dans un de ses derniers numéros un venimeux article contre la Suisse hospitalière, dit le journal la « Suisse » :

Qu'on lise :

Il fut un temps où la Suisse n'était qu'une vaste auberge On y faisait les yeux doux à la clientèle étrangère et, avec maintes mignardises, on cherchait à attirer sa présence sur le sol helvétique. Alpes et glaciers étaient découpés en tranches pour en faire admirer la beauté et même une aristocratie spéciale s'était créée dans le pays de Guillaume Tell, celle de l'industrie des hôtels, où l'on s'entendait admirablement à faire avec six œufs une omelette soufflée pour toute une table d'hôtes, pendant qu'on pratiquait l'art culinaire suprême consistant à couper les liards... pardon, les côtelettes en quatre !

Les voyageurs se laissaient bénévolement plumer sans trop geindre, mais il y en a tout de même qui s'en souviennent.

Toute la Suisse vivait de l'étranger ; les syndicats d'intérêts locaux ne tarissaient pas d'imagination pour attirer les clients chez eux. Parfois même on lançait des canards qui n'avaient rien de comestible. Il s'agissait seulement de faire une petite concurrence spéciale à certaines villes de saison rivales des pays voisins, en proclamant que le choléra et la petite vérole régnaient chez elles. On en riait : il faut bien gagner sa vie, n'est-ce pas?

La Suisse était donc réputée pour son hospitalité bon enfant et elle s'enrichissait énormément au moyen de ce trafic, car, comme dit le proverbe : pas d'argent, pas de Suisses !

Aujourd'hui, la libre Helvétie compte ses petits pains avec une suprême âpreté. Elle jette des cris affreux chaque fois qu'un de ces pillards étrangers, si choyés jadis pour leurs portemonnaies, se risque de venir passer quelques jours chez elle, quoique le pain qu'elle mange provienne des pays alliés ou par leur intermédiaire, pendant que le charbon avec lequel elle se chauffe est d'origine allemande. Même l'argent qui sert à payer les produits des industries de guerre, florissantes en Suisse, et qui, en beaucoup d'endroits, forme la principale ressource des habitants, vient du dehors. Malgré cela, à en croire certains journaux helvétiques, l'étranger n'est qu'un goinfre infâme qui, par ces temps de disette, vient manger la pâture des Suisses et il faut de toute nécessité se débarrasser de cet intrus.

Bien, mais probable que ceux-là y repenseront après la guerre et, pendant quelque temps, les Dents du Midi, les Jungfrau et les Righi Kulm, Kaltbad et autres sous-Righis en seront pour leurs vaines invités. L'étranger se rappellera que le voyage en Suisse n'est pas nécessairement un déplacement annuel indispensable et il ira porter son argent vers les fjords du nord, vers les Balkans et autres lieux, où les sites sont tout aussi beaux, et où l'hospitalité est moins tarifée et plus accueillante que chez nos amis du sud. On pourrait même dire aussi que leur attitude est au moins singulière, car il y a, dans les pays voisins de la Suisse, une foule considérable de ressortissants helvétiques qui y vivent de leur travail en mangeant également leur part des vivres publics, sans qu'il vienne à personne l'idée de le leur reprocher. Plus, ils reçoivent même, comme agréable supplément, leur colis mensuel de cinq kilos de vivres de leur pays natal. C'est donc bien le cas de dire que ceux-là mangent à deux râteliers !

On ne peut pas en dire autant des quelques Allemands (sic) que leurs affaires ou leur santé appellent en Suisse. Ceux-là ne reçoivent pas de suppléments de leur patrie et sont bien forcés de se contenter de la savante, mais maigre cuisine des industriels spéciaux chargés de les héberger. Et, lorsque c'est pour affaires qu'ils y vont, les jolies spéculations sur le change, opérées avec les fonds destinés aux achats, ont créé là-bas un genre de ressources nouvelles dont il serait au moins décent de ne pas se plaindre.

Après cela, nous n'avons plus qu'à faire des excuses.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

L'anarchie russe

PETROGRAD, — En date du 12. — Source maximaliste.

Le Conseil des commissaires du peuple a fait arrêter, en même temps que le président Golubovitch, tous les membres de la Rada centrale. La délégation ukrainienne à Brest-Litovsk a ordonné de les mettre en jugement devant le tribunal révolutionnaire pour trahison envers le peuple.

La paix conclue avec la Rada centrale par les puissances centrales ne sera pas reconnue par le gouvernement des commissaires du peuple.

Le Conseil des commissaires du peuple ne lui reconnaît aucune valeur et juge nécessaire de publier officiellement son annulation.

Communiqué britannique

LONDRES, 19. — (Havas). — Communiqué britannique du 18, au soir :

Cette nuit, un détachement ennemi a tenté un coup de main sur un de nos postes, à l'est d'Epehy. Il a été repoussé par nos feux de mousqueterie et de mitrailleuses.

L'artillerie ennemi a été active au sud-ouest de Cambrai et vers Armentières, ainsi qu'au sud-est et au nord-est d'Ypres.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Nasareth Rufini, époux de Louise née Russ, tailleur et épicier, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement prononçant la faillite : 28 janvier 1918. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 5 mars 1918 inclusivement.

— Succession répudiée de Clairefond née Seyrol, Marie-Marguerite, sans profession, à Neuchâtel. Date du jugement prononçant la liquidation : 2 février 1918. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 5 mars 1918.

— Succession répudiée de dame Anna-Barbara Gogler, née Jordi, quand vivait à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement prononçant la révocation de la liquidation : 6 février 1918.

Madame Nanette Obrist et ses enfants :
Madame Emma Stokes-Obrist et ses enfants, en Angleterre ;
Monsieur et Madame Alfred Obrist et leurs enfants, à Stalden ;
Monsieur Hermann Obrist et sa fiancée, à Stalden ;
Messieurs Oscar, Hugo, Mesdemoiselles Frida et Clara Obrist ;
Madame et Monsieur Roth-Obrist et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur Jacob Obrist, à Bâle ;
ainsi que les familles Obrist et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri OBRIST

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé après une longue maladie, vaillamment supportée, le 18 février, à 6 h. ½ du soir, à l'âge de 63 ans.

Neuchâtel, le 18 février 1918.

J'ai combattu le bon combat ; j'ai achevé ma course ; j'ai gardé la foi.

La *Feuille d'Avis* de demain indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire : Parcs du Milieu 2.

Repose en paix.

Madame Edwige Favre-Luthi et ses enfants, Gustave-Henri, Marguerite et William, à Soleure ; Monsieur et Madame Gustave-Henri Favre, à Vilars ; Mademoiselle Marguerite Favre, à Vilars ; Monsieur et Madame Dalphon Favre et leurs enfants, à Couvet ; Madame veuve Luthi et sa famille, à Soleure ; les enfants Götschi, à Soleure, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la grande perte qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur William-Adolphe FAVRE
mécanicien

leur cher et regretté époux, père, fils, frère, beau-frère, gendre, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui, dimanche matin, à l'âge de 40 ans, après quelques jours de maladie.

Vilars, le 17 février 1918.

L'enterrement aura lieu à *Soleure, mardi 19 février 1918*, à 2 h. ½ de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Maison Luthi, Vieux Soleure. R 121 N

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs Robert et William Mader et Mademoiselle Lucy Mader, à Zurich et Boudry ;
Monsieur et Madame Charles Mader-Amiet, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Charles Bindith-Amiet, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Mader, Benay, Keller et Matthey, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Eugène MADER-AMIET

leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui, à 4 h. ½, dans sa 61me année.

Boudry, le 17 février 1918.

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Matt. XXV, 13.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry le mercredi 20 février 1918, à 1 heure de l'après-midi.

Monsieur Numa Sandoz-Maeder ; Madame et Monsieur A. Blanck-Sandoz et leurs trois enfants ; Mademoiselle Marie Sandoz ; Madame veuve Cécile Rolli-Sandoz ; Madame et Monsieur T. Ducret-Maeder, et les familles alliées Maeder, Schwab, Bœgli, Sandoz, Virchaux et Maurer, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, grand'mère, sœur, tante et parente,

Madame Anne-Marie SANDOZ-MAEDER

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61me année, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 18 février 1918.

Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

Je pars pour un monde meilleur en priant pour votre bonheur.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 20 courant, à 2 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Rochette 8, Saint-Blaise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

TRANSPORTS FUNÈBRES | Démarches et formalités
CERCUEILS -: Toilette des décédés :::
COURONNES MORTUAIRES Service jour et nuit :::
L. Wasserfallen
NEUCHATEL Seyon 36
Téléphone 108

Afin de faciliter la composition et pour éviter tout retard dans la publication des articles, nous prions nos correspondants d'écrire très lisiblement et sur un seul côté du papier.

Bulletin météorologique - Février 1918

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Temp. en deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
18	-3.4	—7.8	+2.5	720.3		N.-E.	faible	clair

19. 7 h. ½ : Temp. : —6.5. Vent : N.-E. Ciel : Couvert

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

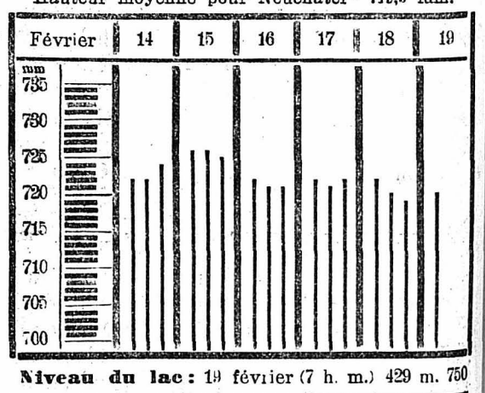

Niveau du lac : 19 février (7 h. m.) 429 m. 750

Bulletin météor. des C.F.F. 19 février, 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 6	Tr. b. tps.	Calme
543	Berne	— 8	»	»
587	Coire	— 7	»	»
1543	Davos	—14	»	»
632	Fribourg	— 8	»	Bise
394	Genève	— 4	Brouillard.	Calme
475	Glaris	— 6	couvert	»
1109	Göschenen	— 4	Tr. b. tps.	»
566	Interlaken	— 5	Nébuleux.	»
995	La Ch.-de-Fonds	— 9	Tr. b. tps.	»
450	Lausanne	— 1	»	»
208	Locarno	— 2	»	»
337	Lugano	— 3	»	»
438	Lucerne	— 4	Couvert.	»
399	Montreux	— 1	Tr. b. tps.	»
479	Neuchâtel	— 4	»	»
505	Ragatz	— 9	»	»
673	Saint-Gall	— 4	Quelq. nuag.	»
1856	Saint-Moritz	—16	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	— 8	»	»
537	Sierre	— 9	»	»
562	Thoune	— 7	»	»
989	Vevey	— 2	»	»
410	Zurich	— 7	Couvert.	»

Imprimerie Wolfrath & Sperlé